

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Développement et conseil pour les filières ovines

- Centre universitaire Jean-François Champollion – CUFR, Université Toulouse III - Paul Sabatier – UPS (déposant)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Risques, organisations, santé

Établissement déposant : Centre universitaire Jean-François Champollion – CUFR, Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

Établissement(s) cohabilité(s) :/

La Licence professionnelle *Développement et conseil pour les filières ovines* est ouverte depuis 2010. La formation est localisée à Saint-Affrique (Aveyron) dans le Lycée agricole de la Cazotte. La licence est organisée dans le cadre d'une convention entre le Centre universitaire Jean-François Champollion - CUFR et le Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA). La formation est proposée en formation initiale et en formation continue. L'objectif de la licence professionnelle est de former des conseillers auprès des entreprises des filières ovines dotés de compétences diversifiées permettant d'appréhender des questions d'ordre technique ou relevant de la gestion des entreprises.

Avis du comité d'experts

Les compétences professionnelles que les étudiants doivent acquérir à l'issue de la formation nécessitent des connaissances techniques et scientifiques propres à l'élevage ovin et également des connaissances juridiques, économiques et de gestion nécessaires pour le management des entreprises. Les enseignements sont en conséquence très diversifiés, ils sont répartis en huit Unités d'Enseignement (UE) dont une, initiale, de mise à niveau. La structure des enseignements devrait cependant être présentée de façon plus lisible, en particulier les UE ne sont pas dénommées précisément. De même, les volumes horaires ne sont pas définis par matière ou discipline. La modalité de répartition entre les enseignements assurés en séances de Travaux Dirigés (TD) et ceux organisés en séances de Travaux Pratiques (TP) n'est pas indiquée. La relation entre matière ou discipline d'une part et compétence recherchée d'autre part serait utile pour mieux justifier la cohérence de la formation. Des visites sont par ailleurs organisées dans les établissements relevant du secteur professionnel.

La licence professionnelle *Développement et conseil pour les filières ovines* répond à un double objectif de répartition spatiale des formations de l'établissement et d'adéquation aux caractéristiques socioéconomiques du territoire. L'ouverture internationale de la formation reste cependant très limitée. Les professionnels des filières ovines sont très impliqués dans la formation en assurant des enseignements, en proposant des stages et des sujets de projets tuteurés et en jouant un rôle important pour l'insertion professionnelle des étudiants. La licence proposée par l'établissement est unique en France.

Les universitaires de l'établissement sont peu nombreux et assurent un volume horaire très limité, leurs interventions ne concernent pas explicitement les enseignements spécifiques de la formation, ce qui interroge sur le pilotage et le caractère universitaire de la formation. L'essentiel des enseignements est assuré, d'une part par un vingtaine de professionnels mais pour des interventions dont les volumes horaires sont peu élevés et, d'autre part et surtout par d'autres enseignants principalement issus de lycées agricoles ou du CFPPA. Le conseil de perfectionnement se réunit à la fin de l'année universitaire.

La formation accueille principalement des étudiants titulaires d'un Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), les promotions sont de l'ordre d'une vingtaine d'étudiants. Le taux de réussite varie de 80% à 90% pour les quatre années présentées dans le dossier d'évaluation. Les étudiants diplômés s'insèrent dans le milieu professionnel correspondant à leur formation, les poursuites d'études sont globalement peu fréquentes mais le nombre d'étudiants concernés augmente.

Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation n'est pas concernée par les domaines de recherche du Centre universitaire Jean-François Champollion - CUFR mais les étudiants peuvent être impliqués dans des activités de recherche appliquée des milieux professionnels dans le cadre des projets tuteurés ou des stages. Les étudiants sont également informés lors des interventions de chercheurs de l'Institut national de recherche agronomique (INRA) et de l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT) ainsi que celles de professionnels de l'Institut de l'élevage.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les compétences professionnelles attendues sont clairement définies, l'étudiant doit maîtriser les techniques spécifiques de la filière ovine, être capable d'exercer des missions de conseil, montrer son aptitude à l'animation, à la communication et à la gestion de projet. Les métiers visés par la formation et assurés par les diplômés sont divers et relèvent du milieu professionnel mais une analyse de l'adéquation des emplois occupés au niveau de la formation serait utile. Les étudiants sont bien informés sur la filière par les visites effectuées et par leur participation au salon de l'agriculture et aux ovinpiades.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le projet tuteuré et le stage ont une place essentielle dans la formation, chacun comptant pour douze ECTS. Le projet tuteuré est un travail collectif faisant l'objet d'un rapport et d'une soutenance orale. Les sujets traités résultent d'appels d'offre auprès des professionnels locaux, la mise en situation des étudiants dans une problématique professionnelle est donc assurée. Le stage est d'une durée de douze semaines fractionnée en fonction des particularités de la filière ovine. L'étudiant doit élaborer un mémoire respectant les critères universitaires de méthode et d'analyse. Une soutenance orale est organisée devant un jury composé d'universitaires et de professionnels.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'intérêt de l'ouverture internationale est souligné dans le dossier d'évaluation de la formation mais aucun partenariat n'a encore été établi. La spécificité de la licence professionnelle devrait permettre une ouverture internationale réelle.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le processus de sélection est effectué par une analyse du dossier de candidature et à l'issue d'un entretien. Une UE0 permet une évaluation du niveau de l'étudiant par rapport aux exigences de la formation mais les éventuelles lacunes doivent être dépassées par l'étudiant lui-même. Un suivi personnalisé de l'étudiant avec un entretien en milieu d'année est assuré par les responsables pédagogiques. Les possibilités de réorientation apparaissent limitées.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements sont assurés en présentiel. Un cursus adapté est prévu pour les étudiants relevant de publics spécifiques. Le recours au numérique est limité car les étudiants n'avaient pas accès à l'Espace Numérique de Travail (ENT) du Centre universitaire Jean-François Champollion - CUFR, cet accès est prévu pour l'année 2014-2015. Le dossier comporte peu de précisions sur l'enseignement des langues, seul l'anglais est proposé aux étudiants.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>La diversité des modalités d'évaluation est importante, les étudiants sont évalués par des épreuves écrites et orales, des travaux collectifs et des rapports.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La formation n'a pas mis en œuvre un suivi formalisé des compétences des étudiants mais un atelier de valorisation a été mis en place récemment sans que le dossier apporte de précisions pourtant attendues.</p>

Suivi des diplômés	Le tableau récapitulatif reprend trois enquêtes pour cette formation ouverte depuis 2010. L'enquête réalisée en décembre 2013 pour les vingt diplômés en juin de la même année indique que dix étudiants occupent un emploi, quatre sont en poursuite d'études et quatre en recherche d'emploi ; deux étudiants n'ont pas répondu. Le suivi professionnel des étudiants est assuré par le CFPPA.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est bien défini quant à la diversité de ses membres mais le nombre de membres n'est pas indiqué. Il se réunit au moins un fois par an. Son rôle correspond bien à celui attendu. L'évaluation des enseignements est réalisée par l'établissement à la fin de chaque semestre, elle permet l'élaboration d'un tableau de bord de la formation mais le taux de réponse demeure faible.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Forte implication des milieux professionnels dans la formation.
- Caractère unique de la formation.
- Qualité du suivi des étudiants par les enseignants et les professionnels.

Points faibles :

- La structure des enseignements est trop peu explicitée.
- Intégration insuffisante des enseignants-chercheurs de l'établissement, soulevant la question du pilotage universitaire de la formation.
- Faible ouverture internationale.
- Recrutement émanant quasi-exclusivement de BTS.

Conclusions :

La formation semble un peu isolée en raison de sa localisation géographique et au sein d'un CFPPA, cet isolement relatif résulte probablement aussi du faible poids des universitaires impliqués dans la formation.

L'originalité de la formation devrait permettre le développement de relations plus intenses avec les autres organismes de formation agricoles et agronomiques tant au niveau national qu'international.

Le conseil de perfectionnement devrait analyser les caractéristiques des emplois occupés par les étudiants diplômés afin de mettre en évidence la plus-value apportée par la formation par rapport à des formations de nature proche et de niveau Bac+2.

Observations de l'établissement

La Directrice,

Au Directeur de la Section des
Formations et diplômes

HCERES

Objet : observations rapports HCERES des formations du CUFR Champollion

Monsieur le Directeur,

Suite aux rapports d'évaluations des formations du CUFR Champollion, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la liste exhaustive des formations n'appelant pas d'observations de la part de l'établissement.

La Directrice,



Brigitte Pradin



PJ : Annexe Liste des diplômes sans observations.

ANNEXE : Liste des diplômes sans observations

LICENCES

Licence LLCER - S3LI160011088-011329-RT

Licence Lettres Modernes S3LI160011082-010769-RT

Licence Droit - S3LI160011068-010948-RT

Licence AES - S3LI160011080-010946-RT

Licence Histoire - S3LI160011081-010029-RT

Licence Informatique - S3LI160011089-010256-RT

Licence Mathématiques - S3LI160011090-010259-RT

Licence STAPS - S3LI160011092-011279-RT

LICENCES PROFESSIONNELLES

Licence professionnelle EPRE - S3LP160011072-010226-RT

Licence professionnelle 3M - S3LP160011075-010239-RT

Licence professionnelle CGPI - S3LP160011076-010241-RT

Licence professionnelle DCFO - S3LP160011077-010243-RT

Licence professionnelle EBD - S3LP160011078-010247-RT

Licence professionnelle GCPISH - S3LP160011079-010249-RT

MASTERS

Master Psychologie - S3MA160011052-010854-RT

Master Droit public - S3MA160011055-011133-RT

Master Droit notarial - S3MA160011057-011009-RT

Master Droit privé - S3MA160011059-011022-RT

Master SCI - S3MA160011070-011057-RT

Master MAP - S3MA160011135-011417-RT.